

CHAMPS D'ACTIVITE

Le contenu de ce diplôme est lié à l'application de peinture et la pose de revêtement mural. Le professionnel de cette branche est chargé de la mise en œuvre de ces matières sur site quel que soit le support. Ce professionnel tient compte des impératifs de sécurité, de temps et de qualité.

➤ ⇒ **Le domaine d'application peut s'étendre jusqu'à la pose de parties d'ouvrages en revêtements muraux minces ou revêtements de sol souple.**

TYPES D'EQUIPEMENT MIS EN OEUVRE

L'activité de formation se déroule en cabine ou sur chantier. Les équipements de mise en œuvre sont principalement les matériels d'application de peinture et de revêtement (cabine de peinture, pistolet, table à tapisser, etc.).

QUALITES REQUISES

L'accès à cette formation nécessite des qualités telles que:

- **habileté manuelle,**
- **goût du travail bien fait et de l'esthétique,**
- **goût pour le dessin,**
- **sensibilité à la sécurité,**
- **adaptabilité au travail en équipe,**
- **aptitude à communiquer avec la clientèle,**
- **calme et concentration pour le travail délicat et en hauteur (ne pas avoir le vertige ni d'allergie).**
- ⇒ **Le niveau de formation générale doit être correct, l'accent est mis sur le dessin (lecture de plans et harmonie des couleurs), sur les calculs de débits, de volumes par exemple, sur la géométrie.**

POURSUITE D'ETUDES

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) peut donner accès au Baccalauréat professionnel "Aménagement Finition", au Brevet Professionnel (BP) ou à des formations complémentaires du domaine du second œuvre.



Horaire	Enseignement Général	Enseignement Professionnel	Période obligatoire de Formation en Entreprise
1 ^{ère} année	15 heures	18 heures	14 semaines réparties sur les 2 ans.
2 ^{ème} année	15,5 heures	17 heures	